

# Compte-rendu du conseil municipal de Saint-Martin-en-Vercors

Séance du 04 mars 2021

**Présents : Gilles Couiller, Andrée Séquier, Jean-Christophe Dye, Jean Vignon, Philippe Desfeux, Sandrine Bellier-Benistand, Patricia Mottin**

**Excusée ayant donné pouvoir : Anaïs Idelon**

**Excusés : Lionel Dusserre, Jean-Marie Guillet**

## **Délibérations du conseil**

Madame Le Maire expose qu'il n'y a plus lieu d'avoir un budget annexe pour le peu d'opérations réalisées sur le budget du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), d'autant que celui-ci n'a pas de recette propre, il est financé directement depuis le budget communal. Elle propose de clôturer ce budget annexe.

## **Décision du conseil**

➔ Madame le Maire expose au conseil municipal les demandes de subvention des associations reçues en mairie.

Les élus après en avoir débattus, décident d'attribuer un budget global de 5 090 € à 12 associations. Enveloppe qui a été augmenté cette année, mais contrainte malgré tout car la commune n'a pas la capacité financière pour répondre favorablement à toutes les demandes de subventions qui ont été plus nombreuses cette année.

Certaines subventions seront attribuées sous réserve de l'organisation des manifestations pour lesquelles la demande a été faite.

➔ Madame le Maire expose au conseil municipal que l'ONF a proposé un diagnostic des arbres dans le village, l'école et l'Arboretum. Cette opération comprendra la réalisation d'une carte, d'un diagnostic pour chaque arbre avec préconisation d'intervention et un rapport de synthèse sur l'état des arbres.

Le Tilleul de Sully fera également l'objet d'un diagnostic approfondi par test de traction.

➔ Jean-Christophe Dye, délégué du PNRV, informe le conseil que la commune a été sollicitée pour répondre à l'appel à projet « Atlas de la biodiversité communale 2021 ». Un Atlas de la biodiversité communale (ABC) est une démarche généralement initiée au niveau communal ou intercommunal pour acquérir et partager une meilleure connaissance de la biodiversité du territoire concerné. Il constitue une aide à la décision pour les collectivités territoriales concernées, afin de préserver et valoriser leur patrimoine naturel et sensibiliser les habitants à la nécessaire prise en compte de ces enjeux.

Le conseil municipal approuve de répondre à cet appel à projet. Jean-Christophe Dye se chargera de ce dossier.

## Questions diverses

→ Madame le Maire informe le conseil que le WC et la cabine téléphonique au hameau de Tourtre a été démolie par les services techniques. Cette opération avait été actée par l'ancien conseil municipal. Une réflexion est en cours pour installer un point d'eau potable.

→ Lucie Valentin informe le conseil que Vercors Soleil a mis en place une voiture électrique en auto partage sur la commune de La Chapelle en Vercors. Une demande a été faite en mairie afin de pouvoir installer ponctuellement ce véhicule sur la commune. Malheureusement il s'avère compliquer de pouvoir utiliser la borne de recharge existante située sur la place de l'Ours, car deux entités différentes pour la gestion des coûts de recharge. Vercors Soleil propose de le stationner sur une place de parking située au niveau de l'atelier des services techniques. Toutefois, il serait nécessaire de mettre en place une borne électrique pour recharger le véhicule pour un coût avoisinant les 150 € à charge de la commune.

Le conseil municipal ne souhaite pas financer ces travaux, un élu contactera Vercors Soleil afin de reparler de ce projet.

→ Madame le Maire informe le conseil que deux centres de vacances sur la commune sont en vente. Les élus souhaiteraient que ces deux bâtiments restent en lits touristiques. En effet, ces hébergements nous permettraient de conserver notre classement touristique et la dotation correspondante.

→ Madame le Maire informe le conseil que le nouvel agent technique prendra son poste le 29 mars 2021. Il sera embauché en CDD de 2 ans avec une période d'essai de 2 mois.

→ Madame le Maire informe le conseil que l'appartement du 3<sup>ème</sup> étage de l'immeuble de la Poste vient de se libérer. Le conseil municipal souhaite rénover ce studio avant de le relouer à l'automne.

## Tour de table

→ Jean Vignon informe que la commune de Saint-Julien-en-Vercors souhaite redynamiser le club du 3<sup>ème</sup> âge en associant les communes de Saint-Martin et Rencurel. Il sera organisé une réunion publique afin de recueillir l'avis des personnes concernées. Les élus de Saint-Martin sont favorables à cette initiative.

→ Jean Vignon et Patricia Mottin relatent la réunion à laquelle ils ont participé, organisée par le Collectif Part'âge de la CCRV. Il a été évoqué le projet de partage de livres à domicile, livres fournis par les médiathèques du Royans-Vercors. Un questionnaire sera transmis aux élus des communes intéressées pour définir les besoins des citoyens. Patricia Mottin et Jean Vignon se chargeront de ce projet.

→ Lucie Valentin informe le conseil du bon déroulement du conseil d'école du RPI.

→ Patricia Mottin a participé à une commission de la CCRV portant sur la communication et plus notamment sur la refonte des sites internet des communes à l'échelle intercommunale. Il sera demandé aux communes leurs attentes, un état des lieux des besoins. Il a également été évoqué les nouvelles applications disponibles pour les mairies (Facebook, Panneau Pocket, Politeia).

➔ Patricia Mottin et Andrée Séquier ont participé à la commission tourisme de la CCRV. Il a été présenté un film réalisé en 2020 afin de promouvoir le Vercors Drôme.

Des chiffres pour l'année 2020, du tourisme sur notre territoire ont été exposés : 161 000 touristes ayant passées au moins une nuit dans le Royans Vercors, 5 150 lits répartis sur 250 établissements sur l'ensemble du territoire, 10 sites touristiques totalisant plus de 150 000 visiteurs par an...

### ***Débat d'orientation budgétaire***

Le percepteur rappelle que le débat d'orientation budgétaire comprend l'analyse des dépenses, des recettes 2020 et les restes à réaliser, ainsi que les prévisions pour 2021 en fonctionnement et en investissement.

Il conviendra de voter au prochain conseil :

- Les taxes (foncière bâti et non bâti)
- Les comptes administratifs et de gestion 2020 pour le :
  - Budget communal
  - Budget eau et assainissement

#### **Opérations à inscrire en investissement :**

##### Investissements récurrents :

- Le programme de travaux forestiers
- Les travaux de voirie

##### Poursuite des opérations engagées :

- Tranche 3 de l'atelier des services techniques : Dallage
- Rénovation des façades de l'église
- Achat d'un tracteur pour le déneigement (en attente selon les dotations budgétaires)
- Signalétique d'Information Locale
- Réfection des menuiseries des bâtiments communaux
- Extension du réseau d'eau potable aux hameaux des Abisseaux et François

##### Opérations à inscrire :

- Réfection du mur du cimetière
- Réfection des chéneaux des bâtiments communaux
- Schéma directeur d'eau potable et schéma de défense extérieur contre l'incendie

#### **A inscrire en fonctionnement :**

- Entretien courant des bâtiments communaux
- Régularisations foncières-voiries, achat-vente avec servitudes
- Extension électrique au hameau du Bard et des Moreaux

**Le prochain conseil aura lieu le jeudi 29 avril 2021 à 20h30**

*Secrétaire de séance : Philippe DESFEUX*